État des lieux d'une espèce exotique à surveiller : La Lézardelle penchée - expertise de terrain 2021

Sarah Ciré

▶ **To cite this version:**

Sarah Ciré. État des lieux d'une espèce exotique à surveiller : La Lézardelle penchée - expertise de terrain 2021. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre - Val de Loire, Muséum National d'Histoire Naturelle. 2022, pp.10 + annexe. mnhn-04020023

HAL Id: mnhn-04020023
https://mnhn.hal.science/mnhn-04020023

Submitted on 8 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Etat des lieux d'une espèce exotique à surveiller

-

La Lézardelle penchée [*Saururus cernuus* L.]

Expertise de terrain 2021

SENSIBILISER

CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE

Conservatoire Botanique National

BASSIN PARISIEN

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Etat des lieux d'une espèce exotique à surveiller

-

La Lézardelle penchée (*Saururus cernuus*)

Expertise de terrain 2021

Janvier 2022

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, Directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jordane Cordier, Responsable de la délégation Centre-Val de Loire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
5 avenue Buffon BP6407, 45064 Orléans Cedex 2
Tel. : 02 36 17 41 31 – Fax : 02 36 17 41 30
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

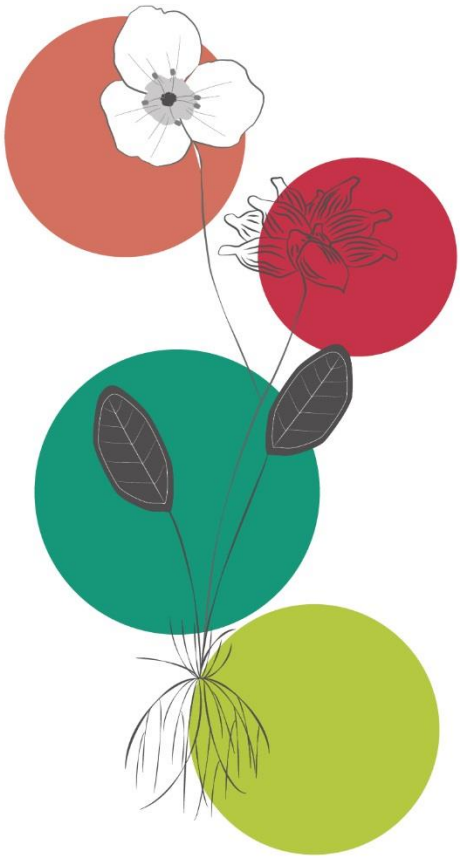

Rédaction : Sarah Ciré (CBNBP)
Relecture : Florient Desmoulins (CBNBP)

Les partenaires financiers de cette étude sont :

DREAL Centre-Val de Loire
5 avenue Buffon CS 96407, 45064 Orléans Cedex 2

Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Délégation Centre-Loire
7 rue Paul Langevin, 45071 Orléans Cedex 2

Conseil régional du Centre-Val de Loire
9 rue St-Pierre Lentin, 45041 Orléans Cedex 1

Crédit photo

Photo de couverture :
Lézardelle penchée (*Saururus cernuus*) à Ménétréol-sur-Sauldre
(©CBNBP – MNHN / Florient DESMOULINS)

Sommaire

1/ Contexte 4
2/ Description et répartition de l'espèce 5
3/ Localisation et description de la station en Centre-Val de Loire 7
Etang solognot, 2016, Ménétréol-sur-Sauldre (18) 7
Etang solognot, 2021, Ménétréol-sur-Sauldre (18) 8
4/ Sites suivis et exemple de gestion en France 9
Conclusion 10

1/ Contexte

Le Groupe de Travail Plantes Invasives (GTPI) de Centre-Val de Loire a initialement été créé pour répondre à la problématique de gestion des plantes invasives sur l'ensemble du territoire régional. Co-piloté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen CVL) et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), il a pour objectif la mise en cohérence des actions de connaissance, de gestion et de communication sur les plantes invasives à l'échelle régionale. Le CBNBP, service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), a été identifié comme structure ressource pour la collecte, la centralisation et la diffusion des données sur la répartition des plantes invasives de la région Centre-Val de Loire. Il est chargé de renforcer les connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces, de développer les compétences locales en matière de connaissance et de reconnaissance des plantes invasives sur son territoire.

C'est dans ce cadre que le CBNBP a débuté en 2011 le suivi des populations d'espèces invasives émergentes sur la région en effectuant des bilans stationnels pour certaines d'entre-elles. Le but est de proposer une vision d'ensemble de l'invasion de ces espèces sur le territoire aux gestionnaires d'espaces, collectivités locales, syndicats de rivières, etc.

La Lézardelle penchée (*Saururus cernuus*) n'était pas connue en région Centre - Val de Loire jusqu'à 2014, où elle a été identifiée sur un étang en Sologne dans le Cher. Peu d'informations sont pour le moment disponible sur la distribution de l'espèce en France, ainsi que sur son potentiel invasif. Un premier inventaire terrain a été effectué en 2016. Le retour sur site de 2021 apporte de précieux compléments d'information.

2/ Description et répartition de l'espèce

Plante vivace herbacée de 30 à 120 cm de hauteur possédant une tige ± articulée et en zigzag caractéristique. Feuilles simples, de 10-12 cm de long sur 4-5 cm de large, alternes et cordées à la base. Inflorescence en grappe spiciforme de 15 à 20 cm de large, penchée à la floraison, à l'odeur agréable et poivrée. Les fleurs sont hermaphrodites, mesurent 5 mm et sont composées de 4 stigmates, 6 étamines et 1 sépale pétaloïde blanchâtre. Fruits à 4 follicules contenant en général une seule graine. Rhizome pouvant mesurer jusqu'à 5 m de long, traçants, conférant à la plante un caractère envahissant par reproduction végétative. Possibilité de dispersion via le développement de racines adventives sur les tiges immergées.

1 : Station 2021 de Lézardelle penchée sur le bord d'un étang, Ménétréol-sur-Sauldre
2 : Détail de l'inflorescence spiciforme
3 : Détail de l'infrutescence
4 : Rhizome et racines adventives

Espèce proche / confusions possible

La Lézardelle de Chine (*Saururus chinensis*), espèce originaire d'Asie. Elle se distingue essentiellement de *S. cernuus* par des feuilles nettement gaufrées (cf. illustration 1). Elle est commercialisée en France pour l'ornement et, tout comme *S. cernuus*, elle possède un épais rhizome traçant et est également susceptible d'être observée dans les milieux humides. Cependant, aucune mention ne fait état de l'espèce en France (naturalisée ou échappée). En dehors de cette espèce, il semble peu probable que *Saururus cernuus* puisse être confondu.

Illustration 1 : Lézardelle de Chine (*Saururus sinensis*) d'après Flora of China

Chorologie

La Lézardelle penchée est originaire de l'Est de l'Amérique du Nord. Elle est protégée dans certains États de son aire de répartition, en fonction de sa relative abondance et de sa localisation géographique.

Figure 2 : répartition de la Lézardelle penchée dans son aire d'origine (D'après la base de données *Flora of North America www.eFloras.org)*

Ecologie

La Lézardelle penchée est une plante hélophyte qui se rencontre dans les marais, les berges des rivières, les fonds des ruisseaux et les forêts marécageuses.

Naturalisation

Importée en Europe pour l'ornementation des bassins et l'aquariophilie, cette espèce est couramment commercialisée par les principales enseignes de jardinerie.

D'après Guillaume Delaunay, du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, l'espèce est signalée naturalisée dans plusieurs régions d'Europe :

- En Italie, sur le Lac de Comabbio, dans la région des lacs, en climat continental humide
- En Grande-Bretagne dans la région d'Hampshire, en climat océanique
- En Flandres Belges, en climat océanique
- En France dans le Maine-et-Loire et le Nord-Pas-de-Calais, en climat océanique plus ou moins dégradé.

L'espèce est considérée comme invasive[1] en Nouvelle-Zélande. Dès 2007, des expériences[2] ont été réalisées afin de préciser le caractère envahissant de l'espèce et des recommandations de gestion ont été émises.

L'espèce a également été détectée en France en région Pays de Loire, où elle est sur liste d'observation pour les départements de Loire Atlantique et Vendée, ainsi qu'en région Auvergne -Rhône-Alpes (Lyon) et en Corse.

3/ Localisation et description de la station en Centre-Val de Loire

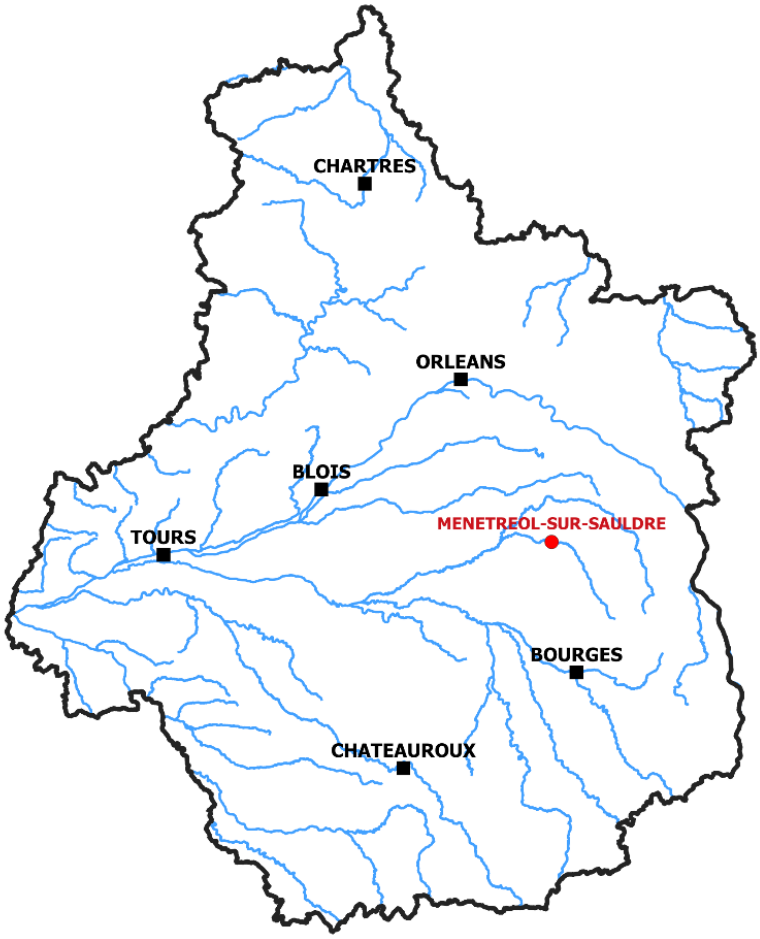

Etang solognot, 2016, Ménétréol-sur-Sauldre (18)

Seule station connue en Centre - Val de Loire, l'espèce a été vue pour la première fois par Christophe Renaud (OFB, ex ONCFS) en 2014 sur un étang privé situé en Sologne du Cher. Cet étang, éloigné des zones d'habitation, est une zone naturelle remarquable par la présence sur

[1] *Saururus cernuus L*. in Champion P, Wong L J, Pagad S (2020). Global Register of Introduced and Invasive Species - New Zealand. Version 1.5. Invasive Species Specialist Group ISSG. Checklist dataset https://doi.org/10.15468/o5dv6e accessed via GBIF.org on 2022-01-11.

[2] Champion, Paul & Hofstra, Deborah & Clayton, John. (2007). Border control for potential aquatic weeds. Stage 3. Weed risk management. Science for Conservation. 1-41.

ses berges de plusieurs espèces protégées, notamment le Piment royal (*Myrica gale*), et des gazons à Pilulaire à globules (*Pilularia globulifera*) et Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*).

Un retour sur le terrain a été effectué le 4 juillet 2016 par Florient Desmoulins (CBNBP), en compagnie de Christophe Renaud. La station s'étendait sur plusieurs centaines de mètres en discontinu. Elle était disposée par massifs monospécifiques, dont les deux plus gros patchs étaient supérieurs à 10m² chacun. Entre 100 et 1000 tiges ont été dénombrées. Il est fort probable que la population soit monoclonale, et la propagation strictement végétative. Sur la photo prise en 2016, le patch de Lézardelle penchée se différencie franchement de la ceinture d'hélophytes indigène, et l'espèce semble plus aquatique que ces dernières.

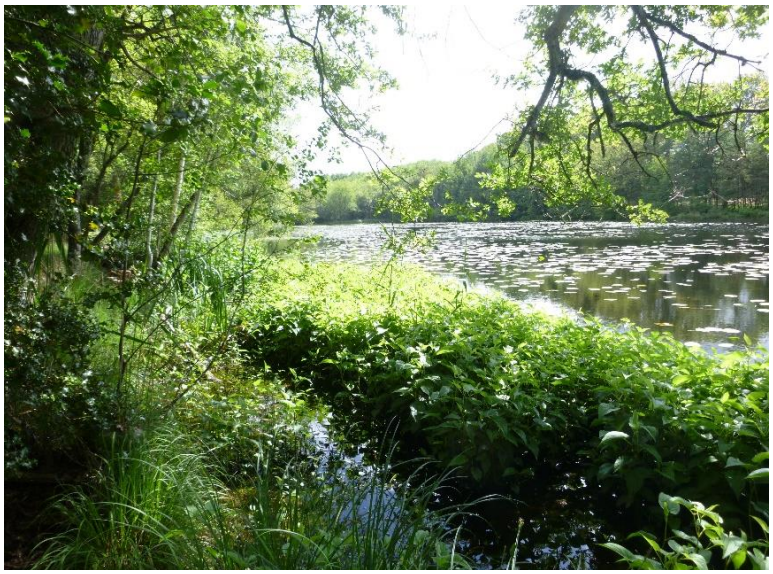

Figure 3 : Massif de Lézardelle penchée en bord d'étang de Sologne en 2016

A notre connaissance, les propriétaires n'ont pas introduit eux-mêmes l'espèce, et l'étang semble suffisamment inaccessible pour envisager une introduction par dépôt de déchets verts. Ce site naturel est en effet préservé et excentré des lieux d'habitation. L'origine de la présence de l'espèce sur les berges de cet étang reste donc inconnue.

Etang solognot, 2021, Ménétréol-sur-Sauldre (18)

En 2021, un terrain complémentaire a été effectué par Sarah Ciré (CBNBP) Florient Desmoulins (CBNBP) et Christophe Renaud (OFB) le 10 août.

L'espèce a légèrement étendu son aire de répartition sur les patchs connus depuis 2014 vers la ceinture d'hélophytes. L'espèce se retrouve dans la cariçaie et les berges à hautes herbes, en mélange avec les Carex en touradon (*Carex*

Figure 4 : pieds isolés de Lézardelle penchée au niveau de la queue de l'étang en 2021

elata), la Molinie bleue (*Molinia caerula*) et des espèces de mégaphorbiaie (*Lythrum salicaria, Iris pseudacorus*). Des fragments de tiges avec racines adventives au niveau des nœuds, ont été repérés flottant à la surface de l'étang.

Une nouvelle zone de l'étang a été investie par la Lézardelle penchée, il s'agit de la queue de l'étang où l'espèce est présente au niveau de la saulaie marécageuse. L'hypothèse est que des fragments de tiges aient été transportés jusqu'à la queue de l'étang et que de nouveaux individus ont réussi à se développer à partir de ces boutures. L'invasion récente démontre la capacité de cette espèce, davantage héliophile, à envahir des zones ombragées, au moins ponctuellement. Même s'il faut noter que la dynamique est pour le moment moins importante (moins florifère, plus lâche, étiolement visible).

Figure 5 : état de l'invasion sur l'étang en 2016 (en rouge) et nouvelles stations en 2021 (en rose)

4/ Sites suivis et exemple de gestion en France

Dans le Maine-et-Loire, la Lézardelle penchée est connue depuis 2002 où elle a été détectée sur la Loire. Des expériences d'éradications ont été menées dès 2003. Depuis, le site est surveillé et de nouveaux pieds sont fréquemment repérés et arrachés manuellement.[3]

[3] http://eee-auvergnerhonealpes.fr/wordpress/index.php/queue-de-lezard-plante-exotique-bassin-de-loire/

Toujours dans le Maine-et-Loire, une nouvelle station située à Maulévrier a été découverte en 2019 sur la retenue du Verdon. Il est envisagé de mettre l'espèce en concurrence en laissant les ligneux se développer, voire de bouturer des saules.[4]

Plus récemment, l'espèce a été détectée en 2020 en région Auvergne Rhône-Alpes dans un bassin à Lyon. Le bassin avait été aménagé en 2011 et l'espèce a été implantée à cette occasion[5]. La plante semble se développer vigoureusement seulement depuis cette année. Des travaux d'arrachage manuel de la plante ont été réalisés en 2021.

Conclusion

La Lézardelle penchée (*Saururus cernuus*), est commercialisée en France comme plante d'aquariophilie et plante ornementale pour les bassins. Pour le moment peu connue et naturalisée de manière sporadique en Europe, l'implantation de cette espèce pourrait causer des dommages en abords des zones humides. Cette espèce drageonne abondamment et peut avoir un caractère envahissant dans son aire d'origine.

L'analyse de Weber et Gut[6] qui permet de caractériser l'impact potentiel d'une espèce émergente sur l'environnement, si elle se naturalise, appliquée à la Lézardelle penchée, (Annexe I) montre que cette espèce comporte un risque modéré et que plus d'observations sont nécessaires. Sur le site suivi en Centre – Val de Loire, l'espèce étend son aire de répartition par drageonnement et fragmentation, mais ne semble pas avoir d'impact sur les espèces indigènes pour le moment. L'espèce semble cantonnée aux abords de l'étang puisque aucun pied n'a été détecté dans la rivière adjacente. Par ailleurs, si aucune reproduction sexuée n'a pu être mise en évidence, la dispersion à longue distance par fragmentation observée pourrait être favorisée par la présence de ragondins et donc accélérer son implantation. Par mesure de précaution, des travaux d'éradication ont été menés dans le Maine-et-Loire sur une station située en bord de Loire il y a dix ans. Une veille sur la progression de cette espèce en Europe et plus particulièrement en France est souhaitable.

[4] (Fabien DORTEL, CBNB, com. pers.)
[5] https://www.cbnmc.fr/actualites/170-saururus-cernuus-une-nouvelle-espece-a-surveiller-pour-la-region
[6] Weber, Ewald & Gut, Daniel. (2004). Assessing the risk of potentially invasive plant species in central Europe. Journal for Nature Conservation - J NAT CONSERV. 12. 171-179. 10.1016/j.jnc.2004.04.002.

ANNEXE I. TEST DE WEBER ET GUT APPLIQUE A LA LEZARDELLE PENCHEE (*SAURURUS CERNUUS*)

Questions	Réponses	Points
1. Correspondance climatique :		
Est-ce que la répartition géographique de cette espèce (naturelle ou zones d'introduction) inclut des zones à climat subatlantique ?	non	0
	oui	**2**
2. Statut de l'espèce en France :		
Est-ce que l'espèce est native d'Europe ?	oui	0
	non	**2**
3. Distribution géographique en Europe :		
Dans combien de régions ou pays d'Europe de l'ouest est-elle présente ?	0 ou 1	1
	2 à 5	2
	plus de 5	**2**
4. Etendue de sa répartition au niveau mondial :		
Quelle est son étendue au niveau mondial (native et introduite) ?	La répartition est limitée, les espèces sont restreintes à une petite zone sur un continent	0
	La répartition est étendue à plus de 15° de latitude ou de longitude sur un continent ou couvre plus d'un continent	**2**
5. Invasive ailleurs :		
Est-ce que l'espèce est mentionnée comme une espèce invasive ailleurs ? (Source préférentielle CABI.org)	non	**0**
	oui	3
6. Taxonomie :		
Est-ce que l'espèce appartient à un genre/une famille connu(e) comme envahissant(e)?	non	**0**
	oui	3
7. Viabilité des graines et reproduction :		
Combien de graines l'espèce produit-elle approximativement ?	peu de graines ou des graines non viables	**1**
	beaucoup de graines	3
	ne sait pas	2
8. Croissance végétative :		
Choisir une seule réponse. Si plus d'une réponse correspond, prendre celle qui a le plus de points	L'espèce n'a pas de croissance végétative	0
	Si c'est un arbre ou un arbuste, l'espèce est capable de drageonner ou de marcotter	2
	L'espèce est bulbeuse ou un tubercule	1
	L'espèce développe des rhizomes ou des stolons	4
	L'espèce se fragmente facilement, et les fragments peuvent être dispersés et produire de nouvelles plantes	**4**
	Autre ou ne sait pas	2
9. Mode de dispersion :		
Choisir une seule réponse. Si plus d'une réponse correspond, prendre celle qui a le plus de points	Fruits charnus d'un diamètre inférieur à 5 cm	2
	Fruits charnus dépassant 10 cm de longueur ou de diamètre	0
	Fruits secs et les graines ont développé des structures pour une dispersion par le vent sur de longues distances (aigrettes, poils ou ailes)	4

Questions	Réponses	Points
	Fruits secs et les graines ont développé des structures pour une dispersion par les animaux sur de longues distances (épines, crochets)	4
	L'espèce assure sa propre dispersion des graines	1
	Autre ou ne sait pas	**2**
10. Type biologique :		
Quel est le type biologique de l'espèce ?	Petite annuelle (< 80 cm)	0
	Grande annuelle (> 80 cm)	2
	Ligneuse	4
	Petite herbacée vivace (< 80 cm)	2
	Grande herbacée vivace (> 80 cm)	**4**
	Aquatique flottante	4
	Autre	2
11. Habitats de l'espèce :		
Choisir une seule réponse. Si plus d'une réponse correspond, prendre celle qui a le plus de points	Bords de rivières ou ruisseaux	3
	Tourbière ou marécage	3
	Prairies humides	3
	Prairies sèches	3
	Forêts	3
	Lacs, rives et rivières	**3**
	Autre	0
12. Densité de population :		
Quelle est l'abondance locale de l'espèce ?	L'espèce apparaît en population éparse	0
	L'espèce forme occasionnellement des peuplements denses	**2**
	L'espèce forme de grands peuplements monospécifiques	4
TOTAL		**24**

L'analyse de risque développée par Weber et Gut (Weber, 2004) considère 3 niveaux de risques pour l'environnement si l'espèce se naturalise :

- risque fort (28 à 38 points) : l'espèce a des chances de devenir une menace sur l'environnement si elle se naturalise ;
- risque modéré (21 à 27) : l'espèce nécessite d'aller plus loin dans les observations ;
- risque faible (3 à 20) : il est peu probable que l'espèce soit une menace sur l'environnement.

Pour en savoir plus :
http://www.cbnbp.mnhn.fr

Le **Conservatoire botanique national du Bassin parisien** est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère de l'environnement.

5 missions spécialisées sur la flore sauvage et les végétations :

- la connaissance ;
- la validation et la gestion durable des données ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Un agrément national

- Conféré par le ministère en charge de l'environnement et renouvelé à 4 reprises depuis 1998..

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (région Bourgogne-Franche-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (région Grand Est).

Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Office français pour la biodiversité.

Contacts

Siège et Pôle administratif
Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
Responsable administrative et financière : Céline Lemoine
61 rue Buffon - CP53
75005 PARIS
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne
Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire
Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5 avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne
Responsable : François Dehondt
30 Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : francois.dehondt@mnhn.fr

Délégation Île-de-France
Responsable : Jeanne Vallet
61 rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation
Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
E-mail : philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie - Habitats
Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
E-mail : gael.causse@mnhn.fr

Pôles Système d'information
Responsable : Maëlle Rambaud,
Chef de projet Développement : Silvère Camponovo
Tél. : 01 40 79 56 49
E-mail : cbnbp-si@mnhn.fr